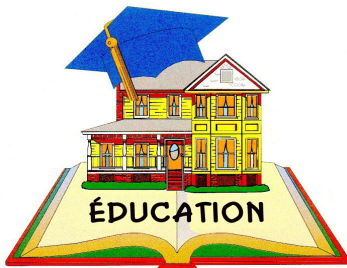


# Souveraineté La Solution inc.

## Gratuité scolaire, taxes à la consommation, monorail (MGV), environnement



Les RÉER de la FTQ et de la CSN, ces fonds sont composés des épargnes des québécois ainsi que de l'impôt payé au gouvernement du Québec, ceux-ci

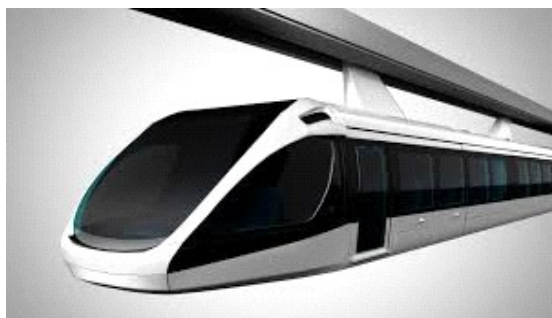
étaient au départ pour stimuler l'économie québécoise. On constate aujourd'hui que la FTQ, à elle seule, a amassé plus de \$13 milliards et plus de 40 % de cet argent est investi à l'extérieur du Québec. Les compagnies de fonds mutuels étrangers qui viennent en sol québécois, ont déporté hors du Québec entre 1996 et 2006 plus de \$300 milliards. Que toute personne qui vend son impôt fédéral verse 1% dans la caisse de l'éducation.



Que tout argent amassé sur les RÉER de la FTQ et de la CSN soit assujéti à 1% d'imposition, incluant tout argent sorti à des fins résidentielles (condos, etc). Que toutes autres compagnies étrangères venues en sol québécois pour le temps des impôts, qui vendent des RÉER basés sur des compagnies étrangères, soient assujéti à 5%. Que 50% de toutes ces sommes soit appliqué à la gratuité scolaire de la maternelle à l'université (l'instruction scolaire) et que 25% du reste soit versé à la taxe québécoise à l'exception de la taxe aux douanes et l'essence après la gratuité scolaire et la taxe québécoise à la consommation, que 25% du 50% restant soit versé au projet de monorail électrique (MGV).



Que le 25% restant soit versé au portefeuille de l'environnement.



### Équipe de Rédaction du journal

**Éditeur:** Compagnie Souveraineté La Solution inc.

**Rédacteur en chef:** André Desnoyers

**Montage graphique:** Jean Luc Messier

**Programmeur:** Jean Lussier